

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération,

www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le mardi 22 septembre 2026)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026 À 17 H 30

Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 103 élus en exercice : 52 élus présents.

PRÉSENTS (81) : Mme ACKER, Mme AGUDO-PEREZ, M. ALBERTI, M. AMATRUDA (à partir du point 5° sauf point 10°), Mme BAECHTEL, Mme BAGARD, M. BEHE, Mme BEN HADJ (à partir du point 6°), M. BITSCHENE, Mme BOLTZ (suppléante de M. GAG) (à partir du point 2°), M. BOUTHERIN, Mme BUSSMANN (à partir du point 2°), Mme CHOPIN (à partir du point 2°), M. COLOM, M. COUCHOT, M. COUTAYE, Mme DELAPORTE, M. DUVERNOIS, M. FETTIS (à partir du point 2°), M. FRANTZ, Mme FREY M. (sauf points 5°, 11° et 14°) Mme FREY N., Mme GERHART-GROH, Mme GODBILLON (à partir du point 2°), M. GOEPFERT (à partir du point 2°), Mme GOETZ, M. GRIENENBERGER, M. GRIESSMANN, M. GUTH, M. GUTHMANN, M. HABIG, M. HAGENBACH, M. HALBWACHS, Mme HAMMERER, M. HARTMANN, Mme HECKENDORN, M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KADIRI, M. LALLEMANT, Mme LAUMOND (sauf point 13°), Mme LAVOUÉ, Mme LEGOUGE, M. LINHER (à partir du point 8°), M. LOGEL, Mme LUTHRINGER (suppléante de M. ONIMUS), M. MARQUET, Mme MATHIEU-BECHT, Mme MEHLEN, M. MEROT, Mme MEYER, Mme MIMAUD, Mme MIQUÉE, M. NEUMANN, M. NICO, Mme PARTOUCHE, M. PAULIAC, M. PINTO, M. REICHLING, M. RICHARD (sauf point 15°), M. RICHART, M. RICHE, M. ROLLIN, Mme SACARD (à partir du point 2°), M. SALZE, M. SASSI, M. SCHILDKNECHT, M. SCHIRCK, M. SCHMITT (sauf point 16°), Mme SCHWEITZER (à partir du point 2°), M. STEGER, Mme STIMPL, M. STURCHLER, M. TORANELLI, M. VERNANT, M. VIOLA (à partir du point 2°), M. VONESCH, Mme WOLFF, Mme ZELLER, M. ZIMMERMANN et M. ZUMBIHL (à partir du point 20°).

EXCUSÉS/ABSENTS (7) : M. BECHT, M. BENABID, M. BENOIN, M. DUSSOURD, Mme GUEMAZI-KHEFFI, Mme HIMER et Mme HOTTINGER.

PROCURATIONS (15) : M. CAHN à Mme LAUMOND (sauf point 14°), M. CHÉRAY à M. COLOM, Mme DE MARIN à M. DUVERNOIS, Mme GHELLI à M. PAULIAC, M. HOMÉ à M. RICHE, M. IFFRIG à M. STURCHLER, Mme MARCHANT à M. GUTHMANN, Mme MILLION à M. MARQUET, Mme RITZ à M. PINTO, Mme SCHOBER à Mme AGUDO-PEREZ, M. SIMEONI à Mme SCHWEITZER, Mme SIMON à M. RICHART, Mme TALLEUX à Mme MEYER, M. WEBER à M. SALZE et Mme WIRTZ à Mme CHOPIN.

Procuration temporaire : M. ZUMBIHL à M. STEGER (à partir du point 1° jusqu'au point 19° inclus).

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- | | |
|------------------|---|
| 1° | Désignation du secrétaire de séance |
| | M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 2° Procès-verbal | Approbation du procès-verbal du 22 juin 2026 |
| | Le procès-verbal du 22 juin 2026 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 3° 2026/05I | Information du Conseil d'agglomération sur les délibérations et décisions prises par délégation |
| | Le Conseil d'agglomération est informé des délibérations et décisions prises par délégation. |
| 4° 2026/04I | Information sur le rapport annuel 2025 du contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération |
| | Le Conseil d'agglomération est informé du rapport annuel 2025 du contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération. |

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Administration générale

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 5° Délibération
n°2026/278C/5.6.2 | Conseil communautaire : installation d'une conseillère communautaire représentant la commune de Mulhouse |
| | La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 6° Délibération
n°2026/72C/5.7.9 | <p>Pacte de gouvernance : présentation du projet et débat</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 7° Délibération
n°2026/73C/5.7.9 | <p>Consultation du Conseil de développement et association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de Mulhouse Alsace Agglomération</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 8° Délibération
n°2026/33C/5.2.2 | <p>Règlement intérieur du Conseil d'agglomération et du Bureau de Mulhouse Alsace Agglomération</p> <p>Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 9° Délibération
n°2026/195C/5.3.3 | <p>Syndicat mixte de la Doller : désignation complémentaire des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au comité syndical</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 10° Délibération
n°2026/257C/5.3.3 | <p>Syndicat Mixte de l'Ill : désignation complémentaire des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 11° Délibération
n°2026/280C/5.3.4 | <p>Organismes et associations divers : désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 12° Délibération
n°2026/69C/5.2.3 | <p>Commission intercommunale pour l'accessibilité : création et composition</p> <p>La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |

13° Délibération
n°2026/68C/5.3.4

Commission de contrôle financier : création et composition

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

14° Délibération
n°2026/279C/5.6.1

Indemnités de fonction des membres du conseil communautaire : mise à jour septembre 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Finances

15° Délibération
n°2026/196C/7.5.5

Investissement territorial intégré 2021-2027 : subvention pour la désimperméabilisation de la place Munderkingen à Riedisheim

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

16° Délibération
n°2026/197C/7.5.5

Investissement territorial intégré 2021-2027 : subvention pour la création d'un sentier pédagogique à Staffelfelden

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Ressources humaines

17° Délibération
n°2026/209C/4.5

Ajustement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

18° Délibération
n°2026/210C/4.1.8

Débat sur la protection sociale complémentaire

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Mobilités et Transports

19° Délibération
n°2026/247C/7.8

Construction de la passerelle André Erbland à Brunstatt-Didenheim : convention d'attribution d'un fonds de concours

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Urbanisme et aménagement

20° Délibération
n°2026/260C/5.7.9

Chambre Régionale des Comptes : rapport d'observations définitives relatif à la synthèse régionale sur la reconversion des friches industrielles

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Attractivité, développement touristique et culturel

21° Délibération
n°2026/253C/7.5.6

Association de gestion du musée national de l'automobile - collection Schlumpf : subvention en investissement 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Foncier et immobilier

22° Délibération
n°2026/264C/3.2.1

Bilan 2025 des acquisitions et aliénations foncières de Mulhouse Alsace Agglomération

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 19 H 10.

Le Président



Fabian JORDAN

- Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.
- Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance au Secrétariat des assemblées délibérantes de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°331.